Centre Hospitalier de Tourcoing

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU DIRECTEUR

DECISION ENREGISTREE
SOUS LE N°2026-4077

VENTE - PARCELLE AP327 - RUE DE L'YSER - TOURCOING

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 27 mars 2026 relative à la nomination de Monsieur Vincent KAUFFMANN en tant que Directeur du CENTRE HOSPITALIER DE TOURCOING à compter du 1er janvier 2026 ;

Vu l'article L. 6143-7 9° du Code de la Santé Publique ;

Vu l'article R.6143-38 du Code de la Santé Publique ;

Vu l'article R.421-5 du Code de Justice administrative relatif aux délais de recours ;

Vu la décision du 06/09/2022 relative au déclassement du domaine public de ce bien au moment de la finalisation de la vente ;

Vu l'avis N° 2024-05 du Conseil de Surveillance en date du 3 octobre 2024 émettant un avis favorable quant à la vente du bien sis à TOURCOING – rue de l'Yser, cadastré section AP numéro 364 ;

Vu l'avis N°2026-17 du Directoire en date du 13 octobre 2026 émettant un avis favorable quant à la vente du bien sis à TOURCOING – rue de l'Yser, cadastré section AP numéro 364 ;

Vu la décision 2026-4076 relative au déclassement du domaine public du terrain, sis rue de l'Yser, parcelle AP327 à Tourcoing, en vue de la vente ;

Le Directeur du Centre Hospitalier de Tourcoing

DECIDE

de la vente du bien sis à TOURCOING – rue de l'Yser, cadastré section AP numéro 364, moyennant le prix de **QUATRE MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE EUROS** *(4 464 000,00 €)*,

Conformément aux dispositions de l'article R.6143-38 du Code de la Santé Publique, il sera procédé à la publication de la présente décision sur le site internet de l'établissement et au bulletin des actes administratifs de la Préfecture. La présente décision est soumise aux délais de recours de 2 mois auprès de la juridiction administrative ». *ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr et ce dans un délai de deux mois à compter de sa notification.*

Fait à Tourcoing, le 21/10/2026

Le Directeur

V. KAUFFMANN